

Chapitre 14

Une crise qui ne passe pas : bilan provisoire

Tayeb Chenntouf

L'Algérie ne cesse d'être en crise. Elle semble même s'aggraver et appelée à se prolonger dans l'avenir. Le bilan de la transition, près d'une quinzaine d'année après son démarrage, est modeste. Où en est l'Algérie aujourd'hui ? De nombreux préalables doivent être réglés pour y faire face. En fait, l'Algérie oscille encore entre les réformes et l'immobilisme. La mondialisation a rendu encore plus complexe une transition qui perdure. Des sorties de la crise se dessinent-elles ? Le règlement de ses conséquences sociales (chômage, inflation, santé, habitat, transport), culturelles (recul de l'éducation et de la culture), politiques (violence, absence de participation politique, islamisme) économique (stagnation de la production et absence de perspective de développement) apparaît comme un préalable sérieux. A terme, la construction d'un nouveau bloc historique semble s'imposer.

L'Algérie entre l'immobilisme et les réformes¹

L'Algérie est engagée dans un projet global de réformes. Il touche tous les aspects de la société et des institutions et représente, en fait, une véritable « révolution » du système mis en place au lendemain de l'indépendance. Plusieurs années après, le changement n'a pas eu lieu et les chances de son avènement sont faibles dans l'immédiat. A l'immobilisme constaté dans tous les domaines s'ajoute la tentation d'un retour au système antérieur.

Les réformes en Algérie ne s'apparentent pas au « big bang » observé dans de nombreux pays. Elles remontent à 1979 et ne sont toujours pas arrivées à leur terme en 2004.

Elles sont envisagées, en effet, dès 1979 après le bilan dressé à la mort de H. Boumediène. Les années 1988–1992 sont une période d'intense activité législative pour provoquer une rupture. De 1992 à 1998, les problèmes sécuritaires et politiques passent au premier plan pour faire face au terrorisme et à la violence. Le plan

d'ajustement structurel est néanmoins appliqué. Après 1998, les réformes économiques sont relancées avec la privatisation des entreprises publiques et la priorisation de trois domaines : l'éducation, la justice, les services et missions de l'État.

Les premières réformes sont économiques. Elles interviennent entre 1980 et 1985. Le projet de restructuration des entreprises a pour objectif l'amélioration de leurs performances. Le contre-choc pétrolier et la baisse du dollar en 1985-1986 sont à l'origine d'une nouvelle série de mesures. Elles cherchent toutes à provoquer un plus grand désengagement de l'État. Le droit de jouissance perpétuelle sur les terres agricoles est reconnu aux collectifs de travailleurs. Un code des investissements plus libéral est promulgué. L'autonomie de gestion des entreprises étatiques non-agricoles est proclamée en 1988.

L'arrivée de M. Hamrouche à la tête du gouvernement en septembre 1989 provoque une accélération des réformes. Elles sont économiques, politiques et touchent la liberté de la presse et de l'information².

L'autonomie de la Banque centrale par rapport au pouvoir politique est garantie par la loi sur la monnaie et le crédit. Le monopole sur le commerce extérieur est aboli. L'investissement étranger est recherché et encouragé. Les prix sont globalement libérés et les salaires ne doivent plus être fixés par l'administration.

La libéralisation du champ politique est spectaculaire. Entre le 5 juillet 1989, date de promulgation de la loi relative aux associations à caractère politique et le 30 juillet, date de la rencontre gouvernement—partis, 49 associations à caractère politique reçoivent leur agrément, quinze autres sont agréées avant la fin de l'année 1989, dix en 1990 et seize en 1991. Pour non-conformité à la loi organique du 6 mars 1997, trente seront dissoutes en 1998.

La loi du 3 avril 1990 sur l'information permet la parution de 550 journaux entre 1990 et 2000. Il en subsiste 150, toutes périodicités et statuts confondus. Le tirage quotidien des journaux s'élève à 1.500.000 exemplaires, soit 46 pour 1000 habitants alors que la norme établie par l'UNESCO est de 100 pour 1000 habitants. Vingt radios locales et deux autres chaînes de télévision sont autorisées à émettre ; l'ouverture des cybercafés est extrêmement rapide. Cependant, les organes audiovisuels étatiques sont critiqués pour manquements aux véritables missions du service public. Dans leur ensemble, les médias souffrent d'une faible crédibilité qui se manifeste par le succès des moyens d'information étrangers.

Le ralentissement des réformes est net entre 1992 et 1998. Les mesures économiques sont drastiques entre ces deux dates. En avril 1994, le gouvernement signe un accord de Stand-by avec le Fonds monétaire international pour re-échelonner la dette publique et privée après négociation avec les créanciers. Il est suivi par l'Accord de facilité de financement élargi (avril 1995—mars 1998) et l'application d'un Plan d'ajustement structurel (dévaluation du dinar, déréglementation générale des prix, libéralisation du commerce extérieur, relèvement des taux d'intérêt, restructuration et privatisation des entreprises du secteur public)³.

Une vague de réformes est annoncée par A. Bouteflika pendant la campagne pour les élections présidentielles en 1999. Après son élection, le nouveau Président

met en place une Commission nationale de réforme de la justice le 20 octobre 1991, il installe le 13 mai 2000 la Commission nationale de réforme du système éducatif. Enfin, le 25 novembre 2000, le Comité de réforme des structures et des missions de l'État commence ses travaux. En février—mars 1997, le gouvernement avait annoncé la révision du code de la famille. Les travaux des trois Commissions ne suscitent aucun débat public. Les rapports, remis au Président de la République, sont restés confidentiels. La presse a rendu compte, de manière ponctuelle, des travaux et des contenus des rapports.

Le bilan des réformes est régulièrement abordé par la presse, les partis et personnalités politiques à l'occasion des dates anniversaires. Les évaluations convergent sur la faiblesse des résultats dans tous les domaines. Aucun problème ne serait tout à fait résolu et les conditions de poursuite des réformes ne seraient pas encore réunies.

Trois aspects sont néanmoins jugés positivement. L'action diplomatique depuis 1999 a « permis à l'Algérie de briser l'enfermement dans lequel elle se trouvait... et de se réconcilier avec la communauté internationale »⁴.

La situation sécuritaire s'est améliorée et le terrorisme a reculé comme la note le Rapport de Human Right Watch (2003). « La violence politique a diminué dans l'ensemble mais continue à faire en moyenne 125 morts par mois, essentiellement des civils »⁵. Le nombre de terroristes en armes qui s'élevait à 27.000 en 1992 serait tombé à un millier selon le Chef d'état—major de l'Armée nationale populaire⁶. La guerre aurait fait, selon la même source, 52 000 morts.

Les résultats du traitement de la dette et du Plan d'ajustement structurel sont plus mitigés. À la veille des réformes, l'économie algérienne était caractérisée par une absence de croissance, une inflation de 29%, des réserves de change de 2,5 milliards de dollars, un déficit de la balance des paiements de 4,4 milliards de dollars et un endettement qui absorbait plus de 45% des recettes extérieures. L'application de l'Accord de Stand-by (1994) et de Facilité de financement élargi (1994-1998) a rétabli les équilibres macro-économiques, et amélioré la situation financière de l'Algérie.

Les conséquences sociales sont brutales : la pauvreté s'élargit et les disparités sociales s'approfondissent. Les évaluations du Conseil national économique et social montrent une population en chômage importante, un système de protection sociale en crise et une précarité sociale qui s'est développée avec la dissolution de 815 entreprises dont 83% sont locales et 16% des entreprises publiques économiques. A la fin de 1999, les dissolutions ont entraîné la compression de 326 678 salariés dont 66.632 ont opté pour le départ volontaire, soit un travailleur sur cinq⁷.

Le revers de ces succès est représenté par la multiplication des mouvements sociaux, le déficit démocratique alors que les problèmes de l'identité et du développement économique restent posés.

Le phénomène de l'émeute se généralise. Il touche même les régions du sud (Djanet, Abadla, Aïn Salah, El Goléa) réputées plus paisibles. En 2002, 40 sur les 48

wilaya sont touchées. Les émeutiers descendent dans la rue pour protester contre les pénuries d'eau, les distributions de logements sociaux, les abus des services publics⁸. Les manifestations de rue, de plus en plus violentes, deviennent la seule forme de communication de l'Etat et des citoyens. Elles sont devenues le « langage de correspondance entre les institutions et la société »⁹.

L'agitation, souvent spontanée ou anarchique, déborde les médiateurs théoriques de la société comme les partis, les élus, les syndicats et les associations qui sont détournés de leur fonction de représentation. « Le peuple s'aperçoit qu'il ne lui reste que le recours à l'action collective, action qui doit être suffisamment bruyante pour crever la sourde oreille sur laquelle viennent généralement s'écraser ses doléances... Le fossé entre l'Etat et la société s'élargit chaque jour un peu plus »¹⁰.

En fait, le déficit démocratique bloque toute régulation possible. La société politique comme la société civile est défaillante.

Le multipartisme est en crise. Plusieurs partis politiques attendent leur agrément, d'autres sont créés sans certitude d'obtenir leur reconnaissance par le Ministère de l'intérieur. Les partis qui sont actifs sont, dans leur grande majorité, plongés dans une crise dont l'ampleur « menace l'idée même de multipartisme »¹¹.

L'exercice du droit syndical subit des entraves législatives et pratiques et le harcèlement des responsables syndicaux. Les syndicats autonomes sont victimes des atteintes au droit syndical, ne sont pas reconnus comme des partenaires sociaux lors des négociations, interdits de réunion et leurs locaux fermés. Le droit de grève n'est pas respecté et donne lieu à des violences. « Le pluralisme syndical a ... été systématiquement remis en cause » indique le rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme¹². L'UGTA continue à être considérée comme la seule organisation représentative et interlocuteur unique. Le pluralisme syndical, consacré par la Constitution, a du mal à être admis. Les syndicats autonomes sont à l'origine de toutes les grèves¹³. Selon le ministère du travail, en 1996, 441 grèves réunissant un effectif de 127.300 travailleurs sont recensées ; en 2001, le nombre tombe à 176 avec un total de 50.000 travailleurs, soit une diminution de 40%¹⁴. Le mouvement associatif, de son côté, traverse une phase critique. Après douze ans d'existence, il « est toujours à son stade primaire. Il n'arrive pas à jouer son rôle, vu les multiples problèmes, notamment financiers et juridiques, auxquels il est confronté »¹⁵.

En matière des droits de l'homme, un déficit considérable est souligné par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme. Ils se heurtent à « des attitudes totalement négatrices de ces droits, y compris les plus élémentaires parfois »¹⁶.

Les problèmes de l'identité alimentent les émeutes en Kabylie depuis avril 2001. Des coordinations sont créées et adoptent, à El Kseur, une plate-forme de revendications que ses promoteurs présentent comme « scellée et non négociable ». La crise est toujours aussi vive malgré les essais de dialogue et la répression.

Le bilan n'est pas plus favorable dans le domaine économique. Les réformes ne sont pas faites, la croissance n'est pas là alors qu'aucun projet de développement économique ne se dessine pour l'avenir.

Quatre ans après l'élection présidentielle de 1999, aucune des réformes envisagées n'a été accomplie, la privatisation n'a pas avancé. La réforme bancaire et fiscale est toujours au stade de la promesse (17). Le plan de relance 2001-2004 mobilise un montant de 7 milliards de dollars sans que ne soient assurées des retombées économiques sérieuses¹⁸. Le forum des chefs d'entreprises considère que la loi de finances 2003 est « un scénario purement formel d'évolution de quelques variables économiques et commerciales ». L'objectif « reste, comme toujours ces dix dernières années, la préservation de quelques équilibres macro financiers ». Le gouvernement ajoute le FCE, a tendance « à s'emprisonner dans l'idéologie de l'ajustement structurel »¹⁹.

La Confédération des opérateurs économiques algériens fait le bilan de douze années de réformes dans un document de trente pages. Elle analyse les causes de la crise économique et sociale, les raisons de l'échec des réformes économiques et propose des solutions à la crise. Le taux de croissance a été de 2% en moyenne annuelle depuis 1990 malgré l'amélioration de la situation financière et le ralentissement de la croissance démographique²⁰. « Toutes les réformes engagées depuis 1990 ont échoué »²¹ selon la Confédération. Le Forum des chefs d'entreprises déplore « ... l'absence de toute projection économique sérieuse pour le développement économique et social du pays ». Il préconise « une démarche de planification... à moyen et à long terme... résultat d'un débat consensuel impliquant tous les acteurs économiques et sociaux »²². La Confédération cible l'environnement politique et administratif comme un sérieux handicap et recommande comme priorités de s'attaquer aux marchés structurants du foncier, monétaire et financier et des capitaux²³.

La crise se traduit par une profonde désaffection politique des citoyens. Malgré les incertitudes qui pèsent sur les statistiques électorales. La participation électorale décline depuis 1995. Les deux élections de 2002, législatives et locales, confirment le profond désintérêt des électeurs. L'apparente apathie politique n'épargne pas les partis, les syndicats et les associations y compris de l'opposition. La mobilisation politique est de plus en plus faible²⁴.

Les résultats mitigés des réformes sont attribués à l'absence de volonté politique et à leur mauvaise gestion. L'immobilisme présent risque d'être aggravé par le retour au système antérieur et la restauration de l'État fort. La tentative vise à restaurer un régime présidentiel et à forger une coalition politique conservatrice.

A. Bouteflika a manifesté, après son élection, d'importantes réserves sur la Constitution de 1996. L'idée d'une nouvelle Constitution a été envisagée pour revenir au présidentielisme au lieu et place du régime semi parlementaire Elle est abandonnée à l'heure actuelle mais la pratique politique a, de fait, considérablement renforcé les pouvoirs du Président. Les empiètements anti-constitutionnels sont nombreux, ils ont été à l'origine de la démission de A. Benbitour, précédent chef du gouvernement.

« Dirigeant nourri à la sève du parti unique, Bouteflika n'a jamais caché son aversion à l'idée du multipartisme, lui préférant un système qui conserve la

philosophie générale de l'ancien, mais mis au goût du jour, inspiré du modèle tunisien qui assure la prééminence du Président de la République doté de tous les pouvoirs et accompagné d'un parti dominant, omniprésent et satellisé par quelques formations politiques alibis »²⁵. Le rétablissement du FLN comme premier parti politique après ses résultats aux élections de 2002 fait craindre que « c'est tout le système dont il est l'une des colonnes portantes qui, reprenant confiance dans son destin, se met en devoir de se reconstituer dans ses composantes essentielles²⁶. Des projets de révision de la législation relative aux partis politiques, syndicats et associations sont évoqués régulièrement. Des agréments sont refusés aux nouveaux partis. Le Ministre du travail souhaite abolir la notion de grève illimitée alors que la représentation des syndicats autonomes est mise en doute²⁷. Un nouveau texte plus restrictif régissant le mouvement associatif est en chantier au ministère de l'intérieur »²⁸.

Le projet de concorde nationale suscite les plus vives tensions. Dans son esprit, il se présente comme la suite de la « Rahma » (pardon) adoptée par le Président L. Zeroual. La loi sur la concorde civile est adoptée par le Parlement en juillet 1999. A l'occasion de la fête de l'indépendance, le Président A. Bouteflika annonce des mesures de clémence en faveur des personnes impliquées dans les réseaux de soutien, des condamnés par la justice pour leur participation au terrorisme. Le 19 septembre 1999, le projet est adopté avec 95% des suffrages exprimés lors d'un référendum²⁹.

Bien que son contenu ne soit pas publiquement connu, la concorde nationale fait craindre la constitution d'une coalition conservatrice opposée aux réformes. Cette stratégie, imputée au Président de la République, s'inscrit dans la perspective de l'élection présidentielle de 2004. Les critiques les plus radicales viennent des partis du courant démocratique et du syndicat UGTA.

A la fin de l'année 2003, le changement n'est pas palpable. A fortiori, aucune rupture systémique n'est à relever. Prés d'une quinzaine d'années après le lancement des réformes, l'Algérie connaît les mêmes problèmes à l'origine de la crise. La mondialisation complexifie les données et rend plus hypothétiques les sorties possibles de celle-ci.

Les deux faces de la mondialisation³⁰

La mondialisation s'introduit dans la réflexion et l'action politique dans le sillage de l'endettement et des interventions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Elle se traduit dans un premier temps par l'exercice d'un véritable droit d'ingérence. L'Algérie, prenant acte des transformations du monde après 1989, recherche une nouvelle insertion dans les relations internationales dans un second temps. Enfin, la mondialisation elle-même est invoquée pour accélérer les réformes.

Le poids du contexte international est déterminant pendant toute la phase ascendante du terrorisme et de la violence entre 1992 et 1997.

Les premiers accords avec le FMI et la BM (Accord de Stand by et les Facilités de financement élargi) sont conclus dans la discrétion la plus absolue. Leur existence est révélée par des partis politiques d'opposition. L'application du Plan d'ajustement

structurel est présentée comme inévitable. La perte de souveraineté est quasi-totale dans la maîtrise de la politique économique qui avait été l'un des principes cardinaux de la politique de l'Algérie.

Dans le domaine politique, le respect de la démocratie et des droits de l'homme est invoqué régulièrement pour faire pression sur l'État algérien. Les principaux pays européens (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne et Italie) expriment de sérieuses réserves après l'annulation des élections en janvier 1992. Les interventions des Organisations non gouvernementales (RSF, FIDH, Human Right Watch, Amnesty International) sont ressenties comme une ingérence intolérable dans les affaires internes de l'Algérie. Elle est dénoncée par la presse et les partis politiques de tous bords. L'envoi d'une commission d'enquête par l'Union européenne et les Nations-Unies fait également l'objet de très vives critiques. La dénonciation de l'ingérence culmine avec le rejet des résultats de la conférence de San Egidio (Italie) qui a regroupé les partis opposés à l'annulation des élections avec l'aide de la communauté catholique italienne. En 1994–1995, l'isolement de l'Algérie est presque total. Les hommes politiques étrangers ne s'y rendent plus. Les restrictions apportées à la circulation des personnes (délivrance des visas et fermeture de certains consulats) accroissent la rupture des relations de l'Algérie avec ses partenaires traditionnels.

L'affaiblissement progressif de la menace terroriste, les suites sécuritaires et politiques de l'attentat du World Trade Center, le 9 septembre 2001 et l'amélioration du prix du pétrole sur le marché mondial modifient le contexte des relations de l'Algérie avec son environnement mondial et régional. La candidature de A. Bouteflika et son élection en 1999 s'expliquent, pour une large part, par son expérience diplomatique antérieure. Il s'agit de faire retrouver à l'Algérie sa place et son rôle dans les relations internationales. Les électeurs et les partis politiques se montrent sensibles à l'argument. En effet, le rôle de l'Algérie dans la décennie 1970-1980 est très présent dans les mémoires. La décennie 1990-2000 est appréhendée comme une période de dégradation et comme une atteinte à la dignité de l'Algérie.

L'action extérieure de l'Algérie est toute entière orientée vers la négociation d'une nouvelle insertion dans le monde qui n'est pas encore achevée.

Des discussions sont menées pour l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et à la conclusion d'un accord avec l'Union européenne. Les relations avec la France et les Etats-Unis sont redéfinies. L'attentat du World Trade Center et le nouveau rôle des Etats-Unis dans le monde accélèrent l'intégration dans les nouvelles relations internationales. C'est dans le domaine de la politique étrangère que le changement est, sans doute, le plus spectaculaire.

Les négociations avec l'Organisation mondiale du commerce et l'Union européenne sont engagées depuis plusieurs années et devraient se concrétiser dans un avenir proche. L'Algérie participe, fait nouveau, à des réunions d'organisations rattachées au Traité de l'Atlantique nord avec les pays riverains de la Méditerranée dans le cadre du plan de la sécurité en Méditerranée.

Les relations avec la France ont retrouvé leur niveau antérieur aux années 1990-1992. Les rapports politiques et diplomatiques ont été renoués et se sont même renforcés après l'élection présidentielle d'avril 2001. Dans le domaine économique, la France demeure le premier partenaire commercial de l'Algérie. La présence française reste importante dans le domaine des hydrocarbures où elle fait face à de nombreux concurrents. Dans le domaine culturel, la relance de l'enseignement de la langue française et le rapprochement de la francophonie marquent un tournant dans la politique éducative et culturelle. Les hésitations des investisseurs français à intervenir en Algérie sont régulièrement déplorées par la presse et les responsables de la politique financière et bancaire.

Les relations algéro-américaines connaissent une véritable mutation. Les entreprises pétrolières américaine sont présentes dans le domaine des hydrocarbures depuis les années 1970-1980. Leur présence est renforcée par les investissements qu'elles opèrent dans la prospection et la production de pétrole et de gaz. Les Etats-Unis sont en passe de devenir le premier partenaire étranger dans le secteur. L'initiative Eisenstat qu'ils lancent s'adresse à l'ensemble des pays du Maghreb dont l'Algérie. Celle du Grand Moyen-Orient l'intègre également comme tous les pays musulmans de l'Atlantique au Pakistan. Les attentats du World Trade Center renforcent la coopération des deux pays dans le domaine de la sécurité. La coordination de la lutte contre le terrorisme est très étroite. L'Algérie participe également au plan Sahel qui vise à prévenir l'installation du terrorisme dans les confins sahariens.

Cependant, le sens de la mondialisation n'est pas univoque. L'attitude à son égard est ambiguë et elle peut servir le jeu des acteurs politiques dans les luttes locales. Les partis politiques, syndicats et associations n'hésitent pas à l'invoquer pour susciter des pressions internationales ou demander le respect du droit international.

Les partis politiques, à l'exception du Parti des travailleurs et le Mouvement pour la démocratie et le socialisme, considèrent la mondialisation comme une donnée incontournable et irréversible. L'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce et à l'Union européenne rencontre de faibles résistances dans le cercle du patronat et des Chefs d'entreprises. Ils reprochent au gouvernement de ne pas être associés aux négociations et réclament son soutien pour la mise à niveau des entreprises avant tout accord.

Les organisations internationales, les Etats et les organisations non-gouvernement sont régulièrement sollicités dans la défense de la démocratie, des libertés et des droits de l'homme.

La presse indépendante et les journalistes réclament la solidarité de leurs confrères étrangers lors de la suspension de journaux ou de condamnations judiciaires de journalistes. Les deux Ligues des droits de l'homme invoquent la charte des Nations-Unies de 1948 et tentent de mobiliser les organisations internationales des droits de l'homme et l'opinion publique étrangère.

Les associations féminines réclament la conformité du droit interne aux conventions internationales auxquelles l'Algérie a adhéré. Elles demandent depuis 1984 la

révision du code de la famille Les syndicats autonomes font appel aux textes du Bureau international du travail pour obtenir la reconnaissance des salariés.

Enfin, plusieurs partis politiques ont entrepris des démarches auprès de plusieurs gouvernements et du parlement européen pour critiquer l'inapplication par le gouvernement des dispositions prévues par l'accord de Barcelone. Le Front des forces socialistes demande à plusieurs reprises des interventions extérieures pour internationaliser la crise. Le gouvernement français, le parlement européen et les Nations Unies sont les plus sollicités dans ce sens.

Un nouveau bloc historique

La crise de l'Algérie, rendue encore plus aigue par la mondialisation, est-elle appelée à se prolonger dans l'avenir ? La transition entamée dans les années 1988–1989 est loin d'être arrivée à son terme. Si les changements sont spectaculaires dans le domaine de la politique étrangère, les problèmes internes sont, dans l'ensemble, encore irrésolus. Ils sont à l'origine de nombreuses lectures de la crise. En fait, elle est celle du nationalisme lui-même et pose la question de la construction d'un nouveau bloc historique à même de relancer le développement dans tous les domaines.

L'hypothèse retenue envisage la crise comme une crise « totale » qui n'est autre que celle du nationalisme³¹. Elle met en jeu aussi bien la reproduction que la production des biens matériels et symboliques. Ses conséquences sont dramatiques pour la population dans tous les domaines : sociale (chômage inflation, santé, habitat, transport), culturel (recul de l'éducation et de la culture), politique (violence, absence de participation politique, islamisme), économique Le nationalisme a incontestablement représenté un bloc historique pendant près d'un siècle. Il se présente comme un phénomène interclassiste qui obtient l'adhésion en vue de l'action de la quasi-totalité de la société.

Les fondements sociaux du nationalisme s'inscrivent moins dans les positions sociales occupées que dans la dynamique et la transformation sociale qu'elles impliquent. C'est aussi bien pour mettre fin aux positions qu'ils occupent en situation coloniale que dans les projets qu'ils formulent pour leur avenir que les individus et les groupes se mobilisent dans l'action anti-coloniale. Les projets, explicites ou implicites, plus que l'analyse statique, expliquent les attitudes et les stratégies sociales. Sur ces bases se constitue le bloc historique du nationalisme. L'ensemble de la société se mobilise en privilégiant tout ce qui peut unir. Dans la première phase, la nécessité et l'urgence de la libération ont fait que le combat fut global et ralliant tout le peuple colonisé dans une même action. La domination coloniale ayant été une domination de peuple à peuple, la libération devient d'abord une libération globale d'un peuple dans toutes ses composantes. La signification politique de la domination coloniale primait pour les différents éléments, qui composent la future nation, encore en projet. Après les indépendances, l'unité nationale devait continuer. L'Etat, issu de la lutte armée affirme continuer à représenter la totalité du peuple et à servir également les intérêts de tous. Il bénéficie de la reconnaissance collective et représente le

succès de la lutte récente et l'assurance de la poursuite des objectifs du nationalisme.

Dans une perspective d'histoire sociale du nationalisme, l'indépendance politique a pour première signification d'être une formidable montée sociale d'individus et de groupe entiers. L'ascenseur social ralentit et tombe même en panne sérieuse dans la décennie 1980–1990. L'épuisement du projet nationaliste est exprimé aussi bien par la presse que par les hommes politiques eux-mêmes.

L'indépendance politique est dans l'immédiat un formidable appel d'air dans la fonction publique. Les mesures dérogatoires aux conditions de diplômes adoptées permettent des recrutements massifs et des promotions rapides. Les nationalisations des terres, des entreprises industrielles et commerciales en 1963 produisent les mêmes conséquences. Les trois politiques agraire, industrielle et culturelle poursuivies entre 1967 et 1979 sont créatrices d'emplois, de redistribution des revenus et de protection sociale. L'amélioration du niveau de vie de la population est impressionnante. Les résultats les plus spectaculaires sont obtenus dans l'éducation, la santé et l'habitat.

Le « désenchantement national » (H. Béji) est accéléré par les résultats de la politique économique poursuivie après 1979. L'application du plan d'ajustement structurel à partir de 1991–1992 se traduit par une inversion de l'évolution. L'application des recommandations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international accentue la dégradation de la situation sociale. Le chômage s'élargit jusqu'à atteindre 30% de la population active. La hausse des prix, suite à leur libération, la baisse des dépenses publiques dans les secteurs de la santé, de l'habitat, de l'éducation et des transports atteint de plein fouet les plus défavorisés et une frange importante des classes moyennes.

La célébration, en 2003, de l'anniversaire du 1er novembre 1954 est l'occasion pour la presse, les hommes politiques et de nombreux citoyens de dresser le bilan de l'indépendance. Le journal *Alger-Républicain* publie un numéro spécial intitulé « novembre 1954–Novembre 2003. Le combat continue ». L'éditorialiste se demande : « Que reste-t-il de cette formidable épopée ? » et demande aux nouvelles générations de tirer les enseignements de ce « glorieux combat, loin de toute nostalgie qui idéalise cette période historique »³². La lettre d'un fils de chahid (martyr de la guerre d'indépendance) est significativement intitulée : « de la Révolution dévoyée à l'indépendance confisquée »³³. Un citoyen demande de son côté : « qu'a-t-on fait de l'indépendance ? » en faisant le constat que « le système dans sa globalité et dans son détail, dans sa forme et dans son fond, est toujours en vigueur en Algérie »³⁴. M Yazid, premier ministre de l'information du gouvernement provisoire de la République algérienne, considère que « en 1962, nous avons acquis la nationalité, quarante ans après, nous n'avons pas encore la citoyenneté ».

Les horizons d'attente « (R. Kosseleck) des Algériens se modifient dans la décade 1980-1990. L'opinion publique le constate alors que les responsables politiques admettent publiquement de plus en plus que le système mis en place au lendemain

des indépendances, est arrivé à sa fin » (A. Mehri)³⁵. En fait, la question d'un nouveau bloc historique est posée avec acuité.

En dépit de la gravité de la crise, les projets pour l'avenir n'apparaissent pas avec toute la clarté et la cohérence requises. La classe dirigeante s'attache à reconduire sa position et le régime politique en place. Les partis politiques, syndicats et associations dans l'opposition, privilégient, conformément à leur vocation, les luttes politiques et idéologiques.

Les difficultés que rencontrent l'État, les partis, syndicats et associations à formuler de nouveaux projets ou à tracer des alternatives témoignent de leur faible ancrage social et de leur relative méconnaissance de la société. De la même manière, la rareté et la qualité des données et matériaux occulte sérieusement toute approche fondée sur les dynamiques sociales présentes et à venir. Les partis politiques énumèrent, souvent sans explication, les catégories et groupes sociaux susceptibles d'être intéressés par une transformation sociale sans même être assurés de l'exhaustivité et de la pertinence des choix opérés. Les sciences sociales du présent, devenues empiriques et pragmatiques, procèdent à de trop rares enquêtes de terrain pour dessiner les contours possibles d'un nouveau bloc historique. Les catégories sociales les plus fréquemment citées dans les analyses et les discours politiques sont celles des jeunes, des femmes et de la société civile. La rente pétrolière déterminerait, pour sa part, un clivage entre les bénéficiaires et les exclus. Ces derniers, à l'opposé des premiers, seraient plus attentifs à la fin du statu-quo et au changement. La distinction entre bourgeoisie nationale et bourgeoisie compradore est évoquée dans la recherche universitaire.

En fait, la question ne porte-t-elle pas sur le nationalisme lui-même ? Moteur de la modernisation pendant plus d'un siècle, ne s'est-il pas transformé en facteur de blocage ? La résolution des problèmes qu'il pose faciliterait la formulation d'un nouveau projet politique. Il fait face, aujourd'hui, à trois problèmes qu'il est sommé de résoudre sous peine d'être disqualifié et de devenir anachronique.

Le premier est celui de la citoyenneté. Les dysfonctionnements de l'État sont bien connus et répertoriés. Les citoyens les subissent dans toute démarche et acte de la vie quotidienne. Ils ne se résument pas à la notion de « bonne gouvernance » recommandée par la Banque mondiale. En réalité, le procès historique d'absolutisation de l'État aboutit à une coupure profonde entre l'État et la société. Elle pose, aujourd'hui, pour la première fois historiquement la question de la citoyenneté.

Le second problème concerne le pluralisme linguistique et culturel. La conception jacobine, et non pas militaire comme l'écrit G. Meynier, de l'État et de la Nation est incompatible avec la diversité des langues et de la culture. L'Algérie fait face, depuis 1949, à un mouvement berbère extrêmement actif et présent sur la scène politique. La langue berbère (Tamazight) est reconnue comme langue nationale, son enseignement devient de plus en plus effectif. Les programmes d'enseignement de l'histoire dans le système éducatif tendent à un rééquilibrage des périodes et de la vision du passé. Les partis islamiques critiquent la conception de la Nation et ses constituants. L'Islam serait, dans leurs programmes, le fondement ultime de la Na-

tion quand celle-ci n'est pas appelée à faire place à la communauté des croyants (Umma). Les mêmes débats touchent l'éducation nationale et suscitent les mêmes clivages. Les matières les plus concernées sont l'histoire, la philosophie, l'éducation religieuse et l'éducation civique.

Troisième et dernier problème : le développement économique. La reproduction étatique- nationale postule la révolution industrielle qui lui fournirait ses bases matérielles. Elles sont une condition du fonctionnement de l'État moderne et des alliances au plan national. Les problèmes soulevés par le développement économique ont trait au rôle de l'Etat, du protectionnisme et du libre-échange. L'État est de moins en moins un acteur économique de premier plan alors que toutes les expériences historiques de révolution industrielle ont été menées par lui. Au 19e siècle, à l'exception de la Grande-Bretagne, les États interviennent massivement dans les révolutions industrielles. Plus près de nous, les pays asiatiques émergents ont réalisé des progrès économiques grâce à des politiques actives. Le protectionnisme en est un des dispositifs stratégiques. Au 19e siècle, seule la Grande-Bretagne défendait le libre-échange alors que les autres pays européens poursuivaient une politique protectionniste. Avec beaucoup d'humour, Joseph E Stiglitz conseille aux pays en développement : « Faites ce que nous avons fait, pas ce que nous disons »³⁶.

Notes

1. Une chronologie de la crise (1998-2000) a été publiée par A. Cheurfi. *La classe politique algérienne de 1900 à nos jours*. Dictionnaire biographique, Alger, Casbah, 2001, pp 353-398 et R. Benyoub pour les événements sécuritaires de 1982 à 1992. *Annuaire politique de l'Algérie*, Alger, imp ANEP, 1999, pp 30-48. Se reporter pour plus de détails aux chroniques annuelles de l'Annuaire de l'Afrique du Nord (Paris, CNRS).
2. Pour un témoignage de l'intérieur sur le contexte et l'équipe qui organise les réformes, voir G. Hidouci, *Algérie. La libération inachevée*, Paris, La Découverte, 1995.
3. A. Dahmani, « L'expérience algérienne des réformes. Problématique d'une transition à l'économie de marché », AAN, 1998, pp 125-147.
4. *Le Quotidien d'Oran*, 15 décembre 2002.
5. Cité par *El Watan*, 15 janvier 2003.
6. Interview au journal français *Le Point*, reproduit intégralement dans *Liberté*, 17 janvier 2003.
7. Rapport de conjoncture du CNES, 2e semestre 1999.
8. *Liberté*, 19 décembre 2002.
9. *Liberté*, 19 décembre 2002.
10. *El Watan*, 16 décembre 2002.
11. Une mission internationale de la FIDH enquête du 25 juillet au 1er août 2002. Le rapport est longuement cité par *El Watan*, 23 décembre 2002. Il est intitulé : pluralisme formel et entraves à l'exercice du droit syndical.
12. À titre d'exemple, le Conseil national de l'enseignement supérieur déclare 8.000 adhérents sur 19.000 enseignants dans les universités en 2003.

13. *Algérie-Hebdo*, n° 12, 9-15 janvier 2003.
14. *Algérie-Hebdo*, n° 11, 2-8 janvier 2003. Dans le domaine social (actions humanitaires et caritatives, promotion et protection des femmes et des jeunes, aide à l'enfance en difficulté et actions de santé). Le ministère de l'emploi et de la solidarité nationale recense 1183 associations dont 1085 locales et 98 nationales. Les associations à caractère social représentent 18%, humanitaires (15%), médicales (45%) et autres (6%).
15. Rapport 2002.
16. *Le Régional*, 12-18 décembre 2003.
17. Ibid.
18. *Le Quotidien d'Oran*, 17 décembre 2002.
19. *Le Quotidien d'Oran*, 17 décembre 2002.
20. Ibid., 20 décembre 2002.
21. *La Tribune*, 1er décembre 2002.
22. *Liberté*, 17 décembre 2002.
23. *Le Quotidien d'Oran*, 20 décembre 2002.
24. La perspective de l'élection présidentielle en 2004, relance le projet de réforme. L'annonce a été faite en septembre-octobre 2002. Le ministère de la justice met en place un comité de suivi des recommandations de la commission nationale de réforme de la justice. Le ministère de l'éducation nationale annonce, lors de la rentrée scolaire 2002-2003, les premières mesures de réforme de l'école. Le code de la famille est réexaminé dans la perspective de l'élaboration d'un statut personnel. La privatisation des entreprises devrait s'accélérer.
25. *El-Watan*, 16 décembre 2002.
26. *Les Débats*, 22-28 janvier 2003.
27. *El-Watan*, 28 décembre 2002.
28. Ibid., 28 décembre 2002.
29. T. Chenntouf, *Les élites politiques en Algérie 1988-2002* rédigé dans le cadre de Africa's Political Leadership Project. Institut sud africain pour l'Afrique. Pretoria, 2003.
30. La mondialisation/globalisation fait maintenant l'objet d'une abondante littérature. Certains ouvrages la situent dans une perspective historique : J. Matheix. *Mondialisation, Les nouveaux défis d'une histoire ancienne*, Paris, le Félin 2003, F. Cooper., « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ? Un point de vue d'historien », *Critique internationale*, n° 10, janvier 2001. Z. Bauman, « Identité et mondialisation », *Futuribles*, n°6, octobre 2001. K. H. O'Rourke et J.G Williamson, *Globalization and History. The Evolution of a Nineteenth Century Atlantic Economy*, Londres-Cambridge, MIT Press, 1999. K.H O'Rourke et J G Williamson, «When did Globalization begin?», *European Review of Economy History*, 2002, 6, pp 23-50. J.Williamson, « Land, Labor and Globalization in the Third World (1870-1914) », *Journal of Economic History*, 2002, vol 62, n°1. M. Bordo, A.Taylor, J. Williamson. *Globalization in a Historical Perspective*. Chicago, Chicago University Press, 2004. Anthony G. Hopkins (dir), *Globalization in World History*, Londres, Pimlico Press, 2002. S. Berger, *Note première mondialisation*, Paris, le Seuil, 2003 (traduction de l'anglais). Ph. Noirel, *L'invention du marché, une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Le Seuil, 2003. Les travaux de F. Braudel et de I. Wallerstein ont été précurseurs

dans ce domaine : du premier Civilisation matérielle, économie, capitalisme : XVe–XVIIIe siècle, Paris, A. Colin, 1979, 3 vols, du second. *The Modern World System*, New York, Academic Press, 3 vol, 1974, 1980, 1989.

31. T. Chenntouf, « Le Maghreb post-colonial ». Communication au 3e Congrès de l'Association des historiens africains (Bamako 2001) dans le Maghreb au présent. Alger, OPU, 2003 et « Les indépendances et après ? » Communication au campus des sciences sociales organisé par le CODESRIA (Dakar, 2003) A paraître dans les actes.
32. *Numéro spécial*, novembre 2003.
33. *Le Matin*, 19 novembre 2003.
34. *Le Matin*, 31 décembre 2003.
35. *Le Quotidien d'Oran*, 18 septembre 2002.
36. Cité dans *Le Quotidien d'Oran*, 30 Octobre 2003. Joseph E. Stiglitz, prix Nobel d'économie, en 2001, est professeur d'économie, à Columbia (New York). Il a été président du groupe des conseillers économiques de B. Clinton, économiste en chef puis vice-président de la Banque mondiale avant de la quitter.